

PARTI LIBÉRAL-RADICAL Les candidats à la succession de Fulvio Pelli ne se pressent pas au portillon. Seuls Philipp Müller et Pankraz Freitag se sont annoncés dans les délais et briguent la présidence.

Deux Alémaniques pour un fauteuil

BERNE
BERTRAND FISCHER

Une chose paraît acquise: le successeur de Fulvio Pelli à la tête du Parti libéral-radical sera un Alémanique bientôt sexagénaire. Alors que le délai pour s'annoncer prenait fin dimanche, seuls le sénateur glaronais Pankraz Freitag et le conseiller national argovien Philipp Müller, âgés tous deux de 59 ans, ont «manifesté leur intérêt» pour la présidence du PLR suisse, selon un communiqué du parti diffusé hier.

Entre le mathématicien de Glaris et l'ancien apprenti plâtrier de Reinach (AG), c'est l'assemblée des délégués qui fera son choix le 21 avril. Pas sûr que le match déchaîne les passions en Suisse romande. Et pas sûr, d'ailleurs, qu'il s'agisse réellement d'un ticket final.

«Deux personnes sont intéressées mais, comme pour une entreprise, le processus de sélection reste ouvert jusqu'au choix final», précise Martine Brunenschwig Graf. Depuis décembre, la commission de sélection, présidée par l'ancienne conseillère nationale genevoise, multiplie les entretiens avec d'éventuels candidats. Sans mettre de pression sur les délais. Est-ce à dire que d'autres candidats sont encore envisageables? «Je ne suis pas Madame Soleil, mais je ne m'y attends pas», répond Martine Brunenschwig Graf. Selon toute vraisemblance, la sénatrice et conseillère d'Etat saint-galloise Karin Keller-Sutter ne se mettra pas sur les rangs, comme elle l'avait déjà laissé entendre.

«Des appuis solides»

Avec deux noms en concurrence, on ne peut pas dire que les candidats se poussent au portillon pour reprendre les rênes d'un parti en constante



Le Glaronais Pankraz Freitag (à gauche) et l'Argovien Philipp Müller ont «manifesté leur intérêt» pour la présidence du Parti libéral-radical. Le 21 avril, l'assemblée des délégués fera son choix. KEYSTONE



perte de vitesse. Vice-présidente du PLR suisse depuis 2008, la conseillère nationale Isabelle Moret y trouve néanmoins son compte: «Nous avons là deux excellentes candidatures qui bénéficient d'appuis solides, et très différentes l'une de l'autre.»

Non seulement la Vaudoise ne souhaite pas davantage de candidats, mais elle avoue que ça ne la dérangerait pas de voir un consensus se dessiner autour d'un seul nom. «L'objectif n'est pas d'en arriver à une sorte de «primaire socialiste» à la française. Sous la présidence Pelli, le parti a gagné en unité.» Il en va de même pour trouver un successeur au Tessinois: «Tout se passe de manière paisible,

peut-être trop paisible pour les médias...»

Un seul candidat?

Le vœu d'Isabelle Moret pourrait bien se réaliser plus vite que prévu. Joint hier par téléphone, Pankraz Freitag nous a précisé qu'il n'avait pas encore pris de décision définitive. Tout comme Philipp Müller, le Glaronais sera auditionné par la commission de sélection, en principe cette semaine. «Après cela, je déciderai», a-t-il indiqué.

Ancien directeur d'école et professeur de mathématiques, Pankraz Freitag siège au Conseil des Etats depuis 2008. Avant cela, il a été membre du gouvernement glaronais pendant dix ans, en charge des construc-

tions. Son handicap, il le dit lui-même, c'est de ne pas être à l'aise avec la langue française. Son avantage, c'est le respect qu'il inspire au sein du groupe PLR. Une figure paternelle qui n'est pas sans rappeler Fulvio Pelli.

Face à lui, le bouillant Philipp Müller affiche un profil tout différent. Directeur d'une entreprise de construction et conseiller national depuis 2003, il parle volontiers français au bout du fil. L'Argovien doit soigner sa réputation en Suisse romande: père de l'initiative – rejetée par le peuple et par son propre parti en 2000 – qui visait à limiter la population étrangère en Suisse à 18%, il est loin de faire l'unanimité au sein des sections romandes du PLR.

Philipp Müller veut aider son parti à retrouver «le feu sacré». Ce n'est pas «Monsieur 18%» qui vise la présidence du PLR, nous dit-il, c'est «le Müller qui a défendu les bilatérales et l'extension de la libre circulation, le Müller qui a aussi combattu l'initiative UDC pour le renvoi des criminels étrangers».

Pankraz Freitag contre Philipp Müller, c'est l'opposition de deux styles. L'un rassurant, l'autre incisif. Pour la vice-présidence, les candidats seront plus nombreux. Outre Isabelle Moret, qui se montre intéressée à rempiler, le Genevois Christian Lüscher devrait occuper l'un des quatre strapontins, celui réservé à l'aile libérale du parti. ●

CHIÈTRES

Homme tué par le TGV près de la gare

Un homme a été happé dimanche à 22h20 à Chiètres (FR) par le TGV Paris-Berne. Le malheureux tentait de traverser les voies près de la gare. Malgré l'intervention des secours, il a succombé sur place. Le train a été arrêté pendant plus de deux heures. Les passagers – une cinquantaine – ont été transportés par des bus. ● AT5

FRONTALIERS

Hausse d'un tiers en cinq ans

Les frontaliers étrangers travaillant en Suisse continuent d'affluer. Leur effectif s'est élevé à environ 259 000 personnes à fin 2011, en hausse de 11,5% en un an, et de 33,3% en cinq ans. ● AT5

ÉGALITÉ

Une alliance pour des salaires justes

Une alliance de femmes a vu le jour pour exhorter les entreprises à supprimer les discriminations salariales entre les sexes. Ces représentantes de droite, de gauche et des syndicats veulent encourager les femmes à parler ouvertement de ce qu'elles gagnent. ● AT5

AMIANTE

Enquête étendue à la Suisse?

Deux semaines après la condamnation de l'industriel suisse Stefan Schmidheiny dans le procès Eternit en Italie, le procureur turinois veut étendre l'affaire aux cas d'intoxication qui ont eu lieu en Suisse. Stefan Schmidheiny est menacé par une nouvelle plainte. ● AT5

CHAÎNE DU BONHEUR

Grosse solidarité avec le Japon

La Chaîne du bonheur a reçu 18,8 millions de francs de dons suite aux catastrophes ayant frappé le Japon il y a un an. Après les opérations d'urgence, elle finance actuellement un projet de reconstruction mené avec Caritas: une maison de retraite. ● AT5

CAISSE-MALADIE Le chef du Département de l'intérieur sous le feu du National.

Sur EGK, Alain Berset avait des doutes

Après l'indignation suscitée par la hausse en cours d'exercice des primes de la caisse EGK, c'est l'incompréhension qui prévaut.

Le nouveau chef du Département de l'intérieur Alain Berset, qui passait hier son premier audit devant le Conseil national, a dû répondre à douze questions sur ce sujet. Respectueux de la collégialité, il n'en a pas profité pour jeter une lance en faveur de la caisse unique.

Il estime qu'il incombe à la future loi sur la surveillance de l'assurance maladie obligatoire de pallier les faiblesses du système actuel. Il promet par ailleurs de revoir la procédure d'annonce et de mieux informer les cantons.

Les 224 000 assurés de la caisse EGK ont appris la mau-

vaise nouvelle à la fin du mois de février. Ils subiront une hausse de prime de 11% en moyenne à compter du 1er mai.

Il n'y a que quatre cantons qui ne sont pas touchés (OW, AI, UR, BS). La hausse oscille de 2% dans le canton de Berne à 35% dans le canton de Vaud.

Elle peut être beaucoup plus importante dans le cas de modèles spéciaux d'assurance. Seule possibilité de recours: changer de caisse. «Les personnes concernées ont le droit de résilier leur contrat jusqu'à la fin du mois de mars», rappelle Alain Berset. «Elles ont ensuite jusqu'à la fin avril pour contracter une nouvelle assurance.»

Cette situation a été provo-

quée par un flux de 100 000 nouveaux assurés dont les coûts ont été mal estimés par EGK. «Nous avons des doutes», indique le conseiller fédéral. «L'été dernier, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) n'a approuvé les primes que pour six mois et exigé un suivi financier mensuel. Mais c'est seulement lors de la publication des comptes 2011, en début d'année, que l'on a constaté l'ampleur du problème. Les primes ne correspondaient plus aux coûts et les réserves étaient tombées bien au-dessous du minimum légal de 10%.»

Une salve de motions

«Si vous aviez des doutes», interroge l'UDC vaudois Guy Parmelin, «pourquoi n'avoir

pas informé le grand public que les primes 2012 n'avaient été évaluées qu'à titre provisoire?»

Alain Berset reconnaît que rien ne s'opposait légalement à une telle annonce. Il assure que cette question sera réexaminée. A ses yeux, c'est cependant la nouvelle loi sur la surveillance de l'assurance qui permettra de mieux anticiper les problèmes.

«Si la loi avait déjà été en vigueur, l'OFSP aurait pu charger quelqu'un de suivre l'affaire de l'intérieur.» Cette ouverture ne suffit pas aux socialistes. La Vaudoise Ada Marra s'apprête à déposer une salve de motions demandant notamment qu'il ne soit plus possible de procéder à des hausses de prime en cours d'année. ●

BERNE, CHRISTIANE IMSAND

CONSEIL DES ÉTATS

La burqa reste tolérée

La polémique sur le port du voile intégral par les femmes musulmanes a subi un glissement. Il n'est plus seulement question de burqa ou de niqab, mais de toute forme de dissimulation du visage dans des bâtiments ou des manifestations publiques, en particulier la cagoule derrière laquelle se cachent certains casseurs.

Une éventuelle interdiction perd ainsi son caractère discriminatoire. En septembre 2011, le Conseil national s'était laissé convaincre. Il avait adopté par 101 voix contre 77 la motion de l'UDC valaisan Oskar Freysinger, dite «Bas les masques». Le Conseil des Etats s'est montré moins réceptif. Il a écarté hier la motion sans opposition.

Fidèles à leur réputation, les sénateurs ne se sont pas laissés

entraîner dans un débat émotionnel sur la place de l'islam dans notre société et la marginalisation des femmes musulmanes.

Aux cantons de décider

Alors que la motion Freysinger avait été soutenue au Conseil national par le groupe UDC, le PDC et la moitié des libéraux-radicaux, il ne s'est trouvé aucun sénateur pour la défendre. Le plénum a contourné la difficulté au nom des prérogatives cantonales. Selon le rapporteur de la commission Hans Stöckli (PS, BE), c'est aux cantons et à eux seuls de décider, en fonction de leurs besoins respectifs, s'ils souhaitent ou non introduire sur leur territoire une interdiction de se couvrir le visage. ● CIM